



Bellegarde, le 19 février 2016

DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE  
**BELLEGARDE**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2016

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux ont été régulièrement convoqués le dix-huit février deux mille seize.

**Etaient présents (23)** : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

**Etaient absents (6)** : Mmes et MM. Stéphanie BOUSSAHA, Jérôme PANTEL, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Marie-Carmen BALSERA.

**Procurations (6)** : de Stéphanie BOUSSAHA à Isabelle GIOENI, de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Linda LESEL à Lucie ROUSSEL, de Johan GALLET à Frédéric ETIENNE, d'Adrien HERITIER à Fabien SMAGGHE et de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ.

**Soit, 23 présents et 29 votants**

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élue à l'unanimité secrétaire de séance Monsieur Éric MAZELLIER.

⌚ Après avoir procédé au décompte des présents, absents, procurations, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 et propose à l'ensemble des conseillers municipaux d'approuver et de signer le compte-rendu de la séance du 13 janvier 2016.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

#### 1. Installation d'une nouvelle conseillère municipale : Madame Marie-Carmen BALSERA

Monsieur le Maire évoque tout d'abord la démission de Madame Catherine NAVATEL du conseil municipal, en rappelant qu'elle était élue depuis juin 1995 et en expliquant qu'il tenait à la remercier pour tout ce qu'elle a fait, pour tout son engagement municipal. Il dit qu'avec émotion on passe à une autre étape de la majorité, tout en respectant son choix et lui souhaitant de profiter des siens. Il souhaite qu'un hommage pleinement mérité lui soit rendu.

**Le Conseil municipal prend ensuite acte de l'installation de Madame Marie-Carmen BALSERA en tant que conseillère municipale de la commune de Bellegarde.**

## **2. Détermination du nombre d'adjoints et du rang pour le remplacement du poste de premier adjoint**

**Monsieur le Maire** propose de garder le même nombre d'adjoints et de remplacer au même rang.

**ADOPTÉ avec 25 voix POUR et 4 abstentions (Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE)**

## **3. Election poste de premier adjoint**

Éric Mazellier, secrétaire

Nathalie SIMONE et Frédéric ETIENNE, assesseurs

**Monsieur le Maire** propose la candidature d'Olivier RIGAL tout en demandant d'éventuelles autres candidatures.

Chacun vote un a un après avoir montré qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe (deux si procuration) :

29 enveloppes :

Olivier RIGAL : 21 bulletins

Blanc : 8 bulletins

Monsieur le Maire félicite Monsieur RIGAL élu avec 21 voix.

## **4. Election poste d'adjoint**

**Monsieur le Maire** explique que comme Monsieur RIGAL était lui-même adjoint et qu'il a été délibéré de garder au total le même nombre d'adjoints, il faut alors procéder maintenant à l'élection d'un poste de 8<sup>ème</sup> adjoint.

La candidature de Lucie ROUSSEL est proposée par Monsieur le Maire.

Pas d'autres candidats.

Monsieur le Maire rappelle le bureau, qui est le même que précédemment :

Éric Mazellier, secrétaire

Nathalie SIMONE et Frédéric ETIENNE, assesseurs

Vote tour à tour

29 enveloppes

Lucie ROUSSEL : 25 bulletins

Linda LESEL : 1 bulletin

Roseline BOURELLY : 1 bulletin

Blancs : 12 bulletins

Monsieur le Maire remet l'écharpe d'adjoint à Madame ROUSSEL, élue par 25 voix, et la félicite.

## **5. Convention de passage sur parcelle communale – SUEZ (Sita Sud)**

**Monsieur le Maire** explique les subdivisions du groupe SUEZ et notamment concernant notre commune.

Monsieur le Maire précise que la commune doit surtout délibérer concernant le passage sur sa parcelle mais il souhaitait également informer le conseil sur le passage par-dessus le canal BRL avec le petit changement de tracé du chemin parallèle.  
Le stockage des terres sera fait au niveau du mas Gonnet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **6. Adhésion de Bagnols sur Cèze au Syndicat Mixte Départemental d'aménagement et de gestion des Cours d'eau et Milieux aquatiques du GARD**

**Monsieur le Maire** expose que lors d'une réunion des membres du comité syndical du Syndicat Mixte Départemental d'Aménagement et de gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard, il a été décidé à l'unanimité d'accepter l'adhésion de la commune de Bagnols sur Cèze faite par la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien.

Pour que cette décision soit valable, il est nécessaire que les membres actuels du syndicat, dont fait partie la commune, délibèrent eux-mêmes individuellement pour approuver, dans leur majorité, cette adhésion.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **7. Nomination membre titulaire Symadrem (remplacement)**

**Monsieur le Maire** explique que c'est en remplacement de Madame Nancy REY en tant que titulaire, sachant que Monsieur Jean-Paul REY est membre suppléant.

Monsieur le Maire présente sa candidature, intéressé notamment par ces travaux qui vont enfin commencer, et souhaite partager cette mission avec Jean-Paul REY. Il n'y a pas d'autre candidat et tout le monde est d'accord pour voter à main levée.

**Monsieur Juan MARTINEZ est élu avec 25 voix POUR et 4 abstentions (Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE)**

## **8. Convention d'utilisation des locaux (sécurité incendie)**

**Monsieur le Maire** explique le travail commun de Michel BRESSOT et Éric MAZELLIER.

Monsieur BRESSOT explique que c'est lors des visites du SDIS que l'on nous a demandé qu'il y ait toujours quelqu'un en cas d'utilisation des salles en capacité de réagir en cas d'incendie.

Monsieur MAZELLIER dit que d'ores et déjà 50 associations ont suivis des réunions d'information/formation à destination notamment des présidents et bureaux.

Monsieur JANVIER demande qui est responsable si l'association n'est pas informée. Monsieur le Maire dit que de toute façon la Commune peut toujours être déclarée responsable, et que le but est donc de donner les bons usages, bonnes pratiques, mais pas de se désengager. Pour cela, il y a besoin de sensibiliser les usagers de ces locaux pour leur bonne sécurité.

Monsieur BRESSOT dit que des mémentos ont été donnés. Il rappelle aussi les différentes catégories d'établissement (la commune est concernée par les catégories 3 4 et 5)/

Monsieur BONHOMME demande la durée de la convention. Monsieur MAZELLIER dit que c'est tant que le bureau reste en place.

Monsieur BRESSOT dit qu'au début ils avaient ciblé les présidents mais que cela s'est naturellement élargi...

Monsieur le Maire dit qu'en effet une durée doit être fixée : il est donc décidé que ce sera chaque fois que le président change.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **9. Demande de subvention fête de l'Europe - 10 000 euros**

**Monsieur le Maire** dit que c'est une demande classique envers la communauté de communes. Il rappelle le rayonnement de cette manifestation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **10. Attribution de subvention de 3 000 euros au profit de la Fédération Française de Course Camarguaise**

**Monsieur le Maire** rappelle les évènements relatés notamment dans la presse, avec un déficit important de cette organisation. Un nouveau bureau est prévu au 29 février. Soit on les sort de l'eau soit ils mettent la clef sous la porte...

Le bureau sera élu pour un an et une nouvelle organisation est prévue pour l'an prochain. C'est un patrimoine de notre territoire, il semble important de se joindre à cet élan de défense de notre partenaire.

Monsieur GIBERT dit qu'en effet il faut défendre ce patrimoine qui est à la fois culturel et économique. Il dit que la centaine de villes taurines sont appelées à contribution pour sauver la course camarguaise, nos traditions taurines...

Monsieur GIBERT dit que l'amateurisme va laisser la place à une organisation semi professionnelle, petit à petit, avec tous les contrôles qui seront mis en place.

Il dit qu'on doit avoir une vue sur l'organisation en tant qu'adhérent.

Monsieur le Maire confirme que ce sera le cas.

Monsieur BONHOMME dit qu'il est favorable mais demande des précisions par rapport au montant. Il pense savoir que Beaucaire donne 8 000 €.

Monsieur le Maire dit que c'est 5000. Nous nous sommes la 15<sup>e</sup> commune du Gard, cela paraît important mais toutes ne donneront pas ça.

De toute façon il n'y a pas de montants définis par commune.

Aujourd'hui Saint Gilles n'a pas délibéré, Vauvert a donné 3000, la CCBTA a donné 8000, le département et la région devraient donner 20 000.

Le montant des 80 000 € sera donc déjà dur à atteindre et ça c'est juste pour rattraper l'année passée.

Mais a priori deux partenaires privés pourraient donner des financements importants mais on en est à la phase promesse verbale encore.

Monsieur JANVIER évoque la gestion de l'association. Monsieur le Maire précise qu'un directeur financier doit notamment venir. Restera bien évidemment des bénévoles mais qui doivent avoir une vraie structure bien définie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **11. Renouvellement convention d'objectifs et de financement – Prestation de service CAF – Contrat enfance et jeunesse**

**Monsieur le Maire** dit que c un engagement avec la CAF dans le cadre de notre activité jeunesse (environ 150 000 euros par an).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **12. Débat d'orientations budgétaires 2016 : Commune / Eau / Assainissement / Fêtes-Culture**

**Monsieur le Maire** explique les nouveautés avec notamment la notion de « rapport » d'orientations budgétaires.

Il rappelle la structure générale du budget communal, et de chaque section (Recettes et dépenses de fonctionnement, et bien sur le virement qui vient abonder les recettes d'investissement, pour enfin définir nos dépenses d'investissement dont notamment le remboursement du capital de la dette).

La dette de la commune est aujourd'hui de 7,4 millions d'euros contre il n'y a pas si longtemps près de 12 millions d'euros ! Chaque année on se désendette de plus d'un million d'euros.

Section de fonctionnement :

Comparatif 2014 2015, point chapitre par chapitre (011, 012...) :

Baisse des charges générales

Augmentation des charges de personnel (année pleine rythmes scolaires)

Opération d'ordre (terrain Sita)

Madame ROUVRAY demande comment maîtriser les charges de personnel. Monsieur le Maire confirme que c'est difficile même si déjà peu de remplacements en cas de départs. De plus la commune grandie donc les écoles et les services doivent suivre...

Recettes :

Perte de 90 000 € sur Sita comparé à l'an passé.

Baisse de la partie impôts/taxes due notamment à l'absence de recette sur les terrains nus devenus constructibles.

L'investissement :

2,3 millions de dépenses dont 1,1 de capital de la dette. 3,2 millions de recettes dont pas d'emprunt. Le dernier emprunt a été tiré en 2011. Depuis, plus aucune année budgétaire (2012 2013 2014 2015) sans emprunt.

Le tableau de l'équilibre réel est aussi présenté, ainsi que la partie fiscalité. Monsieur le Maire rappelle les différentes évolutions de taux.

**ENDETTEMENT**

Passé à 1 113 euros par habitant.

Il semble important de noter par rapport aux nouveaux investissements à venir que chaque année on se désendette de plus de 1 million d'euros. Donc une fourchette de plus de 4 millions sur les quatre ans à venir.

Il faut savoir que même avec 4 millions de nouveaux emprunts on maintiendrait le niveau d'aujourd'hui en 2020.

Monsieur BONHOMME a une question sur les projets pouvant faire appel à des fonds type la maison des associations ?

Monsieur le Maire dit que certains projets sont partis avec des crédits déjà mis dans les 25% : extension Henri SERMENT, mise aux normes Philippe Lamour, RD3... d'autres pouvant être portés : extension MDJ, vestiaire foot, rue de Saint Gilles à réhabiliter avec enfouissement réseau et pluvial à prévoir au passage... Budgets eau/assainissement aussi avec des investissements importants à venir : rue de la tuilerie notamment et rue Jean Moulin... Des projets dans les cartons il y en a... ! Mais il faut voir nos capacités à les engager, la programmation à tenir.

La maison des associations est dans les objectifs, avec un financement communautaire espéré. Mais toutes les communes de la CCBTA doivent approuver ce contrat communautaire (voir position de la ville de Beaucaire ?)

Voir aussi si des financements croisés avec la CCBTA sont possibles, par exemple pour les places en cours d'étude (Saint Jean, Carnot, Allovon).

L'extension de la vidéo protection doit continuer aussi, de l'hyper centre vers la périphérie, et notamment le collège. Des financements sont dans ce cadre à demander à l'Etat (FIPD).

Madame ROUVRAY demande si les emprunts sont toujours compliqués à obtenir.

Monsieur le Maire ne peut pas vraiment encore répondre mais pense que cela se joue à la capacité financière des collectivités. Normalement on devrait être bons.

Les grandes orientations :

La loi Alur, l'intercommunalité, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale avec un nouveau schéma de coopération intercommunale à venir. Certaines incertitudes vis à vis notamment de la Communauté de Communes du Pont du GARD, avec par exemple la commune de Vers qui veut partir.

La Communauté de Communes de l'Uzège pourrait en récupérer trois.

Les membres de la CDCI doivent être attentifs à ses amendements qui vont être proposés.

Etre notamment attentifs aux communes du bord du Rhône : Aramon Comps Théziers...

Meynes souhaitent rester en l'état...

Le budget 2016 devra donc se faire avec une maîtrise des charges de fonctionnement, et en portant notamment attention au coût de l'entretien. Mais l'investissement est nécessaire pour les nouveaux bellegardais et ceux d'aujourd'hui.

Monsieur le Maire en profite pour faire remarquer l'excellent travail effectué par les agents recenseurs. Il explique que malgré tout certaines personnes rechignent encore à se faire recenser. Il salue l'insistance des agents et donne le dernier chiffre qui lui a été communiqué (environ 6800 habitants).

Budget eau assainissement :

De nouveaux investissements sont à prévoir.

Budget fêtes culture :

Un excédent de fonctionnement car certaines manifestations n'ont pas été faites cette année mais même volume.

Monsieur le Maire demande s'il y a des interrogations sur toutes ces présentations, puis rappelle qu'il n'y a **pas de vote**.

🕒 L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur le Maire** lève la séance à 22H15.

Madame ROUVRAY évoque des permis affichés en zone inondable. Elle cite la zone du port et demande si des assouplissements du préfet ont eu lieu.

Monsieur le Maire dit que c'est un projet d'activité économique qui date d'avant, porté par Monsieur Rémy CHABALIER, avec notamment des racks à bateaux, de la maintenance et de la mécanique.

Il évoque le lien avec une autre délibération de l'époque sur l'échange de parcelles.

Madame ROUVRAY cite des constructions nouvelles vers Carrière Torte mais sans avoir vu de permis affichés...

Monsieur le Maire dit que ce peut être dans les cadre des 20 m<sup>2</sup> maximum autorisés ou à l'étage.

Voir après si c'est sans permis ...  
Cela sera donc contrôlé.

Monsieur BONHOMME demande des suites pour le collège qui a déjà fait l'objet d'une première réunion publique.

Monsieur le Maire dit qu'une autre réunion aura lieu en mars.

Le mouvement du personnel a été ouvert tout récemment.

C'est l'éducation nationale et non la commune ou le département qui doivent organiser cela.

Madame ROUVRAY évoque une rencontre avec GGL sur la LIO.

Monsieur le Maire dit qu'un avenant doit être finalisé prochainement (environ 200 000 euros de participation qui doivent prendre en compte la réalisation de la LIO et le raccordement au carrefour de la desserte de la carrière qui ne doit plus passer par le collège).

Monsieur le Maire dit qu'il ne peut y avoir de permis de construire en tranche 2 tant qu'il n'y aura pas cet accord obtenu.

Madame ROUVRAY dit que c'était très clair : la tranche 2 est conditionnée à la réalisation de la LIO (exigence DDTM).

Le secrétaire de séance,  
Monsieur Éric MAZELLIER

Juan MARTINEZ,  
Maire de Bellegarde